

COMMUNE DE FENERY

Bulletin 2020



- Un nouveau
conseil municipal -

VIE MUNICIPALE

Présentation des élus
et de leurs délégations



Culture
Ondes Martenot



Jeunesse
Dispositif Argent de
Pêche



Loisirs
Chemin de randonnée



Bulletin municipal
d'information.
Année 2020

Le mot du Maire

Chers habitants de Fénerly,

Vous avez décidé d'élire le 15 mars dernier l'équipe qui forme aujourd'hui notre conseil municipal et je vous en remercie.

Je tiens à saluer le travail de l'ancienne équipe municipale et celui de notre précédente Maire, Sybille MARY. C'est en collaboration et avec la participation de tous qu'une première distribution de masques de protection contre la COVID 19 a pu être effectuée dès le mois d'Avril.

Cependant et malgré les incertitudes que nous traversons, il est bon de se rappeler que notre commune est un petit havre de paix où s'associent le charme et la tranquillité. Et oui, il fait bon vivre à Fénerly, les nouveaux arrivants vous le confirmeront ! Ils sont nombreux cette année et j'en profite pour leur souhaiter la bienvenue.

Nous vivons une époque troublée et les temps de partage se font rares, je souhaite cependant par notre réflexion sur l'aménagement du bourg, en faire un lieu de passage, de rencontres intergénérationnelles, un lien entre les habitants. Le besoin de nous retrouver et de passer du temps ensemble devient de plus en plus palpable et je garde l'espoir que nous pourrions pleinement en profiter, bientôt tous ensemble.

Cette réflexion je souhaite la poursuivre en continuant l'ouverture de la commune sur la jeunesse avec des rencontres, des événements ludiques et des actions d'intégration. Il me semble important de développer l'esprit et les démarches citoyennes de nos jeunes mais pas seulement. Je souhaite permettre à chacun de s'impliquer dans la vie collective à travers des discussions et des échanges.

La culture est également au cœur de mes préoccupations, je souhaite proposer davantage de rendez-vous artistiques et participer par ce biais, à la mise en valeur de notre patrimoine.

N'oublions pas l'environnement avec la continuité des actions déjà engagées afin de préserver notre cadre de vie (TERRE SAINES et le jardin communautaire).

Nous continuons, toujours en partenariat avec les communes d'Adilly et de St Germain de Longue Chaume, de prendre soin de notre école, car nous savons à quel point elle est le moteur de nos communes et quel lien elle tisse entre chacun d'entre nous. Il en est de même de nos associations communales et intercommunales et je souhaite leur apporter quelques mots de soutien.

Chers habitants de Fénerly, soyez assurés que nous œuvrons au quotidien pour notre commune et je vous remercie encore pour la confiance que vous avez choisie d'accorder à notre équipe jeune et dynamique.

Alexandre **MARTIN**



Vie municipale



Alexandre **MARTIN**
Maire

Les élus municipaux

- Une nouvelle équipe en place

Le conseil municipal de Fénerly est composé de 11 personnes.
Deux adjoints et huit conseillers municipaux délégués accompagnent le Maire dans des domaines de compétences détaillés ci-dessous.

Les adjoints au Maire



Didier **DUBIN**
Premier adjoint
en charge de la voirie
et des travaux



Yann **PARRETON**
Deuxième Adjoint
en charge du personnel
et des achats

Les conseillers municipaux



Clémence **GARON**



Charleen **FAUCHER**



Melina **BRUNET**

Les conseillers municipaux



Céline **MARILLEAU**



Sandra **RENOUX**



Denis **COUDREAU**



Stéphane **ROY**



Patrice **CHEVALIER**

- Commissions municipales -



Elles permettent de préparer les dossiers avant leur présentation en conseil municipal.

-Commission Budget :

Sandra RENOUX - Charleen FAUCHER - Stéphane ROY - Didier DUBIN - Yann PARRETON

-Commission Voirie- travaux :

Patrice CHEVALIER - Didier DUBIN - Denis COUDREAU - Stéphane ROY - Yann PARRETON

-Commission Gestion de la salle des fêtes :

Charleen FAUCHER - Céline MARILLEAU - Mélina BRUNET - Sandra RENOUX - Didier DUBIN

-Conception bulletin municipal :

Yann PARRETON - Céline MARILLEAU - Sandra RENOUX - Clémence GARON -
Charleen FAUCHER -Patrice CHEVALIER

-Commission Espaces verts-aménagement du bourg :

Stéphane ROY - Yann PARRETON - Denis COUDREAU - Mélina BRUNET -Céline MARILLEAU -
Clémence GARON - Didier DUBIN - Denis COUDREAU

-Accueil des nouveaux arrivants :

Patrice CHEVALIER - Didier DUBIN - Charleen FAUCHER - Yann PARRETON

-Commission Jeunesse :

Sandra RENOUX - Charleen FAUCHER

-Commission Culture et patrimoine :

Patrice CHEVALIER - Mélina BRUNET - Clémence GARON - Sandra RENOUX

-Commission Développement associatif :

Sandra RENOUX - Stéphane ROY - Didier DUBIN

-Commission impôts :
Membres titulaires :
Jean-Claude VERDON
Didier DUBIN
Gérard MARILLEAU
Gilles GRIMAUULT-DEBENEST
Luciano TEIXEIRA
Claude DESCOUT (hors commune)

Membres suppléants :
Jean ROY
Jacky DESCOUT
Emmanuel RICAUD
Alain FERJOUX
Joël MEUNIER
Jean-Michel GUETET (hors commune)

-Commission d'appel d'offres :
Président : Monsieur Alexandre MARTIN, le Maire
Membres titulaires :
Mélina BRUNET
Sandra RENOUX
Patrice CHEVALIER
Membres suppléants :
Céline MARILLEAU
Charleen FAUCHER
Clémence GARON

-Commission de contrôle de la liste électorale
Denis COUDREAU
M Pierre BONNET
Mme Noémie COUDREAU

Les employées municipales



Lydie
Agent administratif

Evelyne
Agent entretien

Nadia
Agent entretien

Marie
Agent technique

En cette fin d'année particulière et afin de les remercier de leur travail, nous leur avons remis un panier de produits locaux.

- Comment ça marche ? -

Le conseil municipal doit se réunir au minimum une fois par trimestre, et autant de fois que nécessaire. Les séances sont publiques et font l'objet d'un compte-rendu qui est lui aussi rendu public.

Les décisions prises en conseil municipal sont des «délibérations». Ce sont les actes manuscrits qui retranscrivent la décision prise. La délibération est ensuite envoyée en sous-préfecture pour être validée.

Un arrêté municipal, quant à lui, est une décision qui relève des pouvoirs propres du Maire. Les arrêtés prennent un caractère définitif, à l'exception des arrêtés de voirie, de circulation et d'occupation temporaire du domaine public qui, eux, sont temporaires.



Actualité

La Mairie - Informations

Tél : 05.49.70.00.44.

Adresse e-mail : commune.fenery@wanadoo.fr

| Jour | MATIN | APRES-MIDI |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi | Fermé | 13h30 à 17h00 |
| Mardi | 9h00 à 12h00 | 13h30 à 17h00 |
| Mercredi | Fermé | Fermé |
| Jeudi | 9h00 à 12h00 | 13h30 à 17h00 |
| Vendredi | 9h00 à 12h00 | 13h30 à 17h00 |

SALLE : 2, allée du Château

Tél : 05.49.70.01.50

Le règlement de la salle des fêtes est affiché à la salle et peut être consulté à la mairie de FENERY.

La commission de sécurité en date du 7 novembre a émis un avis favorable à l'exploitation de la salle.

| | Commune | Hors Commune |
|------------------------------------------------------|---------|--------------|
| La journée | 110 | 140 |
| 2 jours | 190 | 240 |
| Réveillon (Noël...) | 250 | 350 |
| Location vaisselle (équivalent à 100 couverts) | 30 | 30 |

Une caution de 300 euros est versée sous forme de chèque, et déposée en garantie des dommages éventuels.

Une autre de 100 euros est versée et retenue lorsque le ménage des locaux n'est pas fait comme défini par l'état des lieux.

LA POSTE : 1, rue des Ecoles 79450 ST. AUBIN LE CLOUD

Tél : 05.49.63.46.51

Votre guichet ouvert le :

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi : 9H00 à 12H00

Samedi : 9H00 à 11H30

Votre facteur peut :

- affranchir vos envois, vendre des timbres,
- vous proposer des services « PRÊT À POSTER »
- vous apporter de l'argent
- recueillir chèques et argent à verser sur vos comptes.

La pluviométrie

| Année | Millimètres | Jours de pluie /an |
|-------|-------------|--------------------|
| 2020 | 1139.5 | 163 |
| 2019 | 1175.5 | 160 |
| 2018 | 1168 | 138 |



Le Budget

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Produits de fonctionnement prévus 2020 : 198 010,51 € Dont :

- Impôts locaux : 50 066 €, soit 166,33 €/ hab
- Fiscalité reversée par les GFP : 28 608 € TH + 13 128 € Attributions de compensation, soit 138,65 €/hab
- DGF : 42 866 €, soit 142,41 €/hab

Taux d'imposition 2020

| TAXES | BASES D'IMPOSITION | TAUX VOTES | PRODUIT ATTENDU |
|--------------------------|--------------------|------------|-----------------|
| Taxe foncière (bâti) | 168 500 | 13,51 | 22 764 |
| Taxe foncière (non bâti) | 59 900 | 45,58 | 27 302 |
| Total | | | 50 066 |

La commune dispose d'un parc locatif composé de 4 logements et de la salle des fêtes. Les revenus engendrés par les locations sont de 23 244 €. Est compris dans ce revenu la location de la salle des fêtes pour le restaurant scolaire, d'un montant annuel de 7 069, 85 €. En raison de la crise sanitaire la salle des fêtes a été très peu louée en 2020. Un logement locatif a été vendu en novembre 2019 au prix de 65 000 euros.

Charges de fonctionnement prévues BP 2020 : 198 010,51 € Dont :

- Charges de personnel : 68 543 € soit 227 €/hab
- Actuellement, 3 agents employés par la collectivité :
 - une secrétaire de mairie : 23,34h/35h, titulaire
 - un agent technique 7,5 h/35 h, titulaire en congé maladie depuis le 12-05-2020.
 - un agent technique 7,5 h/35 h, contractuel pour le remplacement de l'agent technique titulaire en congé maladie
 - un agent technique 24h/35 h, contractuel
- Charges externes : 58 519,51 €, soit 194,41 €/hab
- Charges financières : intérêts des emprunts : 3 163 €, soit 10,50 €/hab
- Participations versées aux organismes de regroupement : 29 650 €, soit 98,50 €/hab
- Contingents : 3 080 €, soit 10,23 €/hab
- Subventions : 500 €, soit 1,66 €/hab

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Ressources d'investissement prévues 2020 : 60 968,35 € Dont :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 51 570,35 €, soit 171,33 €/hab
- Virements de la section de fonctionnement : 0 €, soit 0 €/hab

Charges d'investissement prévues 2020 : 60 968,35 € Dont :

- Dettes (capital) : 25 756 €, soit 85,56 €/hab
- Couverture solde d'exécution négatif reporté : 0 €, soit 0 €/hab

-ACQUISITIONS :

- *Mobilier salle des fêtes, chaises et tables : 5 386,96 €
- *Lave-vaisselle salle des fêtes : 2 161,92 €
- *Débroussailleuse : 516,00 €
- *Tracteur tondeuse d'occasion : 400 €

-TRAVAUX :

- Remplacement des fenêtres et d'une porte à la salle des fêtes : 16 272 €, subventionné par le conseil départemental des Deux-Sèvres sur 70% du prix HTVA
- Remplacement du portail du logement locatif du 4 rue du calvaire : 196,40 €

DETTE

| Année | Objet emprunt | Montant emprunt | Organisme prêteur | périodicité | Taux actuariel initial | Intérêts | Capital |
|-------|------------------------------------|-----------------|-------------------|-------------|------------------------|----------|-----------|
| 2001 | Construction logements locatifs | 106 714,31 | Caisse d'Epargne | M | 5,40 | 659,23 | 8 077,49 |
| 2005 | Construction atelier communal | 15 000,00 | Crédit Agricole | M | 3,23 | 15,45 | 1 038,16 |
| 2016 | Acquisition immobilière | 19 089,95 | Crédit Agricole | T | 1,72 | 133,99 | 3 221,49 |
| 2012 | Réhabilitation ensemble immobilier | 103 999,93 | CDC | T | 2,40 | 2 354,14 | 13 419,36 |



Etat civil

NAISSANCES

Swann ALLAIN
Né le 16 octobre 2020

Lowen VIOLLEAU
Né le 2 août 2020

MARIAGE

Céline VERDIER & Romuald VIGNOLO
Le 19 septembre 2020

NOUVEAUX ARRIVANTS

Hélène AMIOT & Alain GONNOT
Le Patis

Aurélien PROUTEAU & Rudy KERBORIOU et leurs enfants
26 rue de la poste

Marie-Christine CHAIGNE
Les Hautes ratières

Marinda SYLVESTRE & Carlos Alberto CANCELA NUNES
et leurs enfants
Ste Thérèse

Nelly & Thierry GIRAULT et leurs enfants
La Germanie

Virginie TRILLEAUD
La Conciergerie

Nelly & Michel HERVIN
Les Vergnaudières

Christophe VAISSIER
2 rue de la paix

Maggy LETOURNEUR & Xavier CARRE et leur enfant
La Roche

Julie WIHTOL de WENDEN & Steeve ALLAIN de
WENDEN et leur enfant
19 rue de la poste

Aurore MADELEINE et Etienne GUIGNIER
Champain

Elisabeth MANGUY & David BAUDAND
Champain

Aurore MAJOU & Dany BARBARIT
4 bis rue du panier fleuri

Solène & Sébastien NOMBALIER et leurs enfants
La Germanie

Dorine & Louis-Marie PORCHAIRE
Montbail

Leïla RIVET & Nicolas TEVA
St André

HELLIO TECH
ÉCLAIRAGE LED POUR LES PROS ET
LES PARTICULIERS

HELLIO TECH

Nous sommes là pour éclairer vos projets et vos idées

Site : www.helliotech.com
Tel : 05 49 70 28 34
email : contact.helliotech@gmail.com



La COVID 19

« C'est interminable, y'en a marre! Ça devient insupportable »
B.E.

« Je porte un masque car quand on parle des microbes sortent de notre bouche et vont sur les autres personnes qui les respirent »
Mathis - 9 ans

« Pas trop à se plaindre, nous ne sortons presque pas, nous restons tous les deux à la maison »
L.M.

« Les journées sont longues, la solitude est souvent difficile à supporter lorsqu'on est seul »
C.N.

« On ne voit plus personne, la vie s'est arrêtée, c'est calme. Tout le monde doit faire très attention. La solitude est difficile à supporter »
J.J.

« C'est un virus très dangereux qu'il faut éviter d'attraper »
Achille - 10 ans

« parce que le Covid peut rentrer partout et pour se protéger et protéger les autres »
Valentin - 10 ans

« Le port du masque toute la journée, ne plus voir sa famille et ses amis (sauf au collège) se laver les mains régulièrement, respecter les gestes barrières »
Eva - 11 ans

« Il est difficile de faire la part des choses, trop de contradictions dans les explications »
R-J

« On doit porter un masque à l'école et on est obligé d'être confiné »
Calee - 8 ans

« Les distances de 1 M, ne plus être proche des copains et copines »
Océane - 9 ans

« C'est une maladie qui peut faire mourir les personnes âgées »
Agathe - 5 ans

« Le covid c'est le manque des libertés, c'est très peu de sorties, c'est de voir beaucoup moins ses amis »
Q.J-Y

« Le corona virus est un virus qui infecte le monde entier »
Léa - 11 ans

Pendant la COVID 19 :
- Nous avons distribué 230 masques dans toutes les habitations de la commune
- Nous nous sommes rapprochés des personnes de la commune
- Chaque enfant de la commune a été à son tour équipé d'un masque

« Nous sommes dans l'incertitude, il faut faire très attention ! »
F.L.

« C'est un petit microbe et un petit virus qui donne de la fièvre et qui fait tousser »
« Je ne peux plus faire de bisous aux autres »
Claire - 9 ans

« Si on reste chez soi et que l'o, prends des précautions pour arrêter ce virus ce serait bien, seule je m'occupe en faisant des mots croisés »
B.M-T.

Nous avons voulu connaître le ressenti de nos enfants sur ce virus qui mouvenente notre quotidien et nous avons proposer 3 questions :

- 1- Qu'est ce que le Coronavirus ?
- 2- Pourquoi portes-tu un masque ?
- 3- En une phrase résume ce qui a changé avec le coronavirus ?

Nous avons demander aussi à nos anciens leurs ressentis.



Culture & loisirs

Randonnée

Le 06 Août 2020 s'est déroulée une randonnée pédestre organisée par l'office du tourisme de Parthenay-Gâtine. Le départ devait se faire à 16h mais s'est fait à 9h compte tenu des chaleurs estivales.

4 personnes étaient présentes dont le guide Mr Benjamin GILBERT. Le parcours était de 7.5 kms.

La randonnée a commencé par une présentation de la commune qui est la seule de la Gâtine où les habitants ne portent pas de nom.

La visite commence par l'église de St Benoît et se poursuit sur la voie verte avec une explication sur le fonctionnement de la gare il y a quelques années maintenant. Les randonneurs poursuivent le parcours en découvrant une ferme restée en état et typiquement de Gâtine.

La nature est abordée sous bien des angles. Des chênes centenaires, des noisetiers, des saules, des fougères et même du houx argument le récit du guide. Et oui la commune a une végétation bien abondante aux vertus bien différentes.

La randonnée se terminera par un petit récit sur Le Château de la Brouardière que l'on peut entrevoir comme la végétation s'en est emparée.

Les randonneurs ont pu découvrir le patrimoine et les richesses de leur commune. Le soleil était au RDV mais le parcours était boisé donc tout était réuni pour apprécier cette balade. Les participants remercient leur guide pour la qualité de son intervention et sont prêts à renouveler l'expérience.

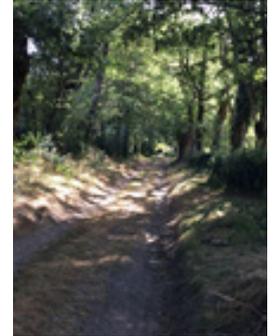
Concert Ondes Martenot

Cécile Lartigau est une musicienne française internationale diplômée des Conservatoires de Paris et de Lyon qui a joué dans toute l'Europe ainsi qu'aux États-Unis et en Russie.

Elle est venue en concert le Jeudi 6 Août 2020 en l'église Saint Benoît de Fénerly durant une heure pour assurer sa prestation devant un public curieux de découvrir l'artiste et les ondes Martenot qui sont un instrument de musique monodique à oscillateur électronique (inventé par Maurice Martenot et présenté au public en 1928) qui se caractérise par ses sonorités particulières qui évoque « des voix venues d'ailleurs », assez proche de la scie musicale.

Elle a réalisé le premier enregistrement mondial pour le Quatrième Fragment symphonique pour Ondes Martenot et des pianos.

Elle a donné des conférences et écrit des articles sur la musique contemporaine pour plusieurs festivals.





Travaux

Travaux réalisés

Malgré cette année difficile, toute l'équipe municipale s'est mobilisée afin de porter différents projets communaux.

Ainsi en mars 2020, la municipalité sortante a remplacé les ouvertures de la salle des fêtes, la nouvelle équipe municipale continuera sa rénovation avec les murs, le sol et le plafond, « un bon coup de neuf ».

Différents travaux sur la voirie ont eu lieu cette année, comme le traditionnel enrobé à froid sur nos routes communales.

Une partie de la route de l'Auvergneuse a été restaurée, un arrêté municipal a d'ailleurs été pris interdisant les véhicules de plus de 3,5 tonnes d'y circuler sauf pour les riverains.

Des travaux d'évacuations des eaux ont eu lieu aux « ratières ». Un panneau voie sans issue a été installé à l'entrée des « Noues ».

Le conseil municipal a multiplié par deux le budget travaux et voirie en cette année 2020.

Des travaux de réfection ont également été engagés sur les logements locatifs de la commune. Un nouveau portail a été installé sur le logement de la rue de la poste et des travaux d'évacuations ont eu lieu sur le logement de l'école.

N'oublions pas toutes les démarches d'embellissement comme la peinture des mains courantes de la place (avec les jeunes du dispositif argent de poche), le nouvel aménagement intérieur et extérieur de l'atelier municipal ainsi que l'entretien de l'église.

La volonté du fleurissement de notre commune avec l'installation de jardinières fleuries aux entrées de bourg.



Communication

Facebook et site internet

Cette année vous avez pu découvrir la page Facebook : Commune Fénerly.

Nous avons pu vous communiquer des informations malgré le confinement.

Vous avez d'ailleurs particulièrement apprécié les publications sur le dispositif « L'argent de poche »

– Le site internet est actuellement en cours de réalisation pour vous donner les informations « importantes »

– Nous avons également créé un livret d'accueil pour les nouveaux habitants de Fénerly.



Environnement

Le jardin autonome

Si vous vous êtes promenés récemment près de l'école vous avez pu découvrir des buttes pour le futur jardin autonome partagé que nous avons créé grâce, notamment, aux connaissances de Marie, notre employée communale.

Avec la création de ce jardin autonome partagé les élèves ont pu le découvrir, aider Marie et apprendre comment former les buttes de permaculture et comment fonctionne le jardin.

Il y avait notamment la présence de Nathan notre stagiaire. Les élèves étaient accompagnés de leurs enseignantes et vont continuer à faire vivre le potager au fur et à mesure des mois qui arrivent.

Nous avons également pu accueillir cinq élèves de l'ÉREA de Saint Aubin Le Cloud le 10 novembre.

Keellyvan, Allan, Sully, Aurelien et Noah sont actuellement en terminale CAP Métiers de l'agriculture, ils étaient ce jour là accompagnés de leur professeur d'horticulture Mme Valérie SAUVÊTRE-ROUX. Ils ont participé à la réalisation des buttes en permaculture du jardin.

Le partenariat continue pour l'année 2021 avec notamment un projet sur le fleurissement de la commune et bien évidemment la continuité du projet de ce jardin autonome partagé.



Vie communale

Projets 2021 et plus...

Aménagement extérieur

Pour poursuivre le travail effectué par les anciennes équipes municipales, Mr Le Maire et ses conseillers se sont investis sur un projet extérieur : l'embellissement et l'enrichissement de notre bourg.

En effet, il a été voté un rafraîchissement de la salle des fêtes.

Le changement des fenêtres, changées lors du précédent mandat, a fait prendre conscience l'importance de poursuivre la rénovation de notre salle des fêtes.

Le projet de retirer la moquette murale, renover le sol et de refaire le plafond devrait aboutir en 2021.

L'équipe actuelle a également travaillé sur l'extérieur de la salle afin de sécuriser le périmètre autour de cette dernière. Une clôture sera installée courant 2021 pour pouvoir profiter de l'extérieur en toute sécurité.

Vous verrez également la mise en place d'une aire de jeux afin de pouvoir rassembler notre jeune population. Divers éléments seront installés comme un toboggan, un panier 3 buts, une table de ping pong ainsi qu'un parcours Aventure Indiana ...

N'oublions pas les incontournables de la pétanque et de boules en bois, avec la mise en place d'un terrain de boules .

Nous avons à cœur d'embellir notre bourg afin de permettre aux personnes de la commune ou non de se réunir en toute tranquillité.

1^{er} trimestre 2021

Février 2021 :
Peintures murs Salle des fêtes

Février / Mars 2021 :
Amménagement extérieur de la salle
Grillage / portillons / jeux extérieurs

Avril / Mai 2021 :
Début de travaux voirie La clavière / Allée de l'école / place de la Paix

Juillet 2021 :
Remplacement plafond de la salle des fêtes





Vie communale

Projets 2021 et plus...

Le projet du réaménagement de la place de notre commune a différents objectifs :

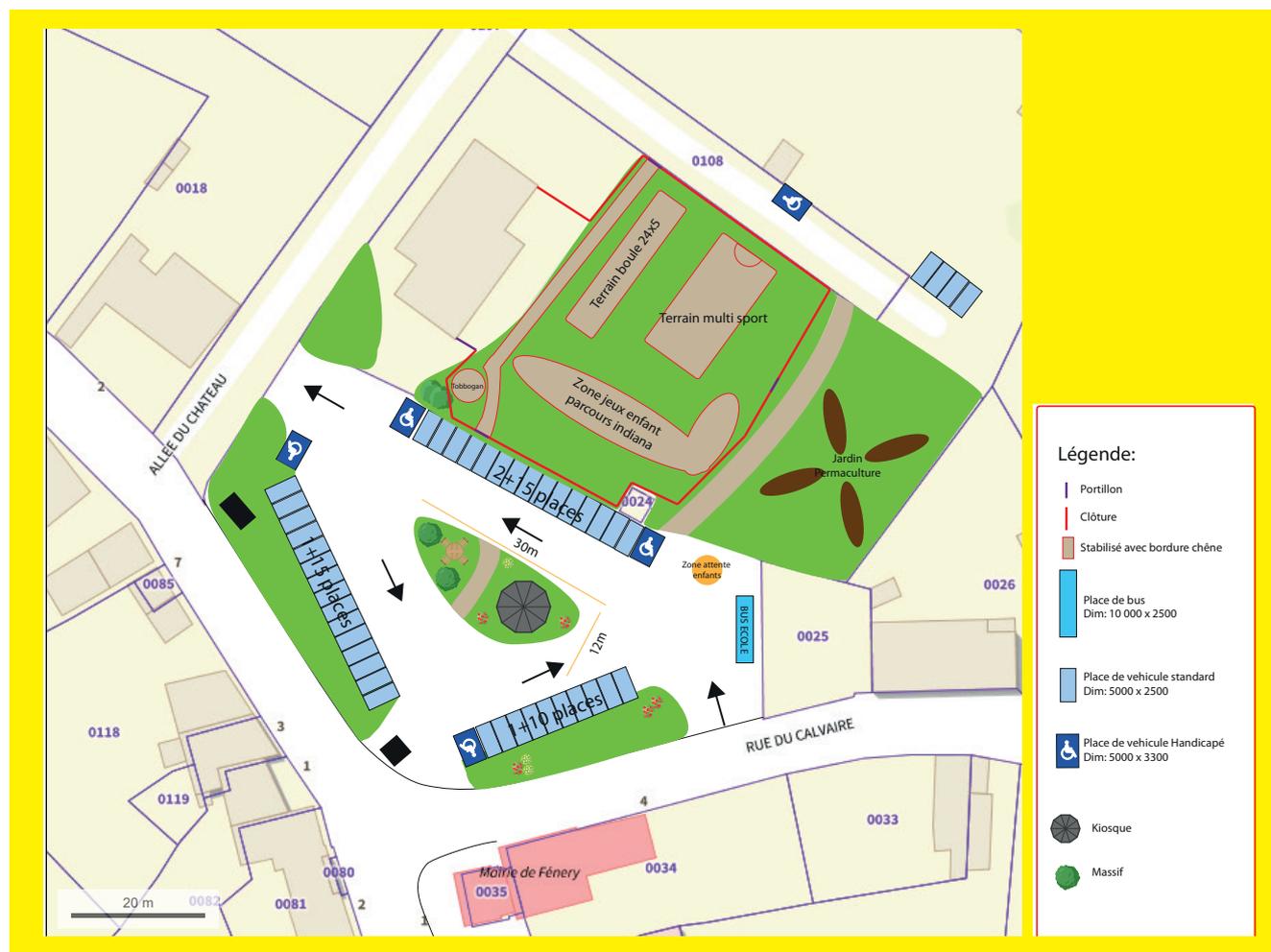
Nous souhaitons dans un premier temps sécuriser cet espace dans la continuité de ce qui a été fait autour de notre aire de jeux. Le but est de matérialiser toutes les places de parking afin d'éviter le stationnement libre. Nous voulons également aménager différentes places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) non existantes à ce jour, elles seront aux nombres de 4 afin de faciliter l'accès à tous les bâtiments communaux (salle de fêtes, salle des associations, église ainsi que la mairie). La réalisation d'un giratoire au centre de cette place permettra d'instaurer un sens de rotation plus sécuritaire.

Notre but est aussi d'améliorer le cadre de vie des concitoyens en créant sur ce giratoire un lieu de promenade destiné aux habitants de la commune avec un espace vert, des bancs et un emplacement pour un kiosque. Toujours dans le but de développer l'accès aux personnes à mobilité réduite, nous allons créer un passage pour fauteuil et mettre en place des bandes podotactiles.

Il y aura aussi en 2021 la réfection et le réaménagement de l'impasse de l'école et de l'allée du château. Ces travaux auront pour but de sécuriser l'accès à l'école pour les usagers et les intervenants extérieurs. L'aménagement d'une place pour « Personnes à Mobilité Réduite » devant l'établissement sera matérialisée. Les trottoirs seront enherbés et la voirie remise à neuf.

Projet de voirie 2021

Dans un projet de rénovation de nos routes communales, nous allons commencer par le lieu-dit de La Clavière où la voirie sera refaite intégralement.





Enfance jeunesse

••• Sivu Adilly- Fénerly - St Germain



Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) ADILLY FENERY ST. GERMAIN gère la cantine et le transport scolaire.

Le comité syndical se compose de 6 membres titulaires et de 3 membres suppléants.

Ces délégués sont issus des conseils municipaux des communes adhérentes. Les élections municipales de mars 2020 et l'installation des conseils municipaux de mai ont renouvelé la composition du comité syndical.

Composition du Comité Syndical du SIVU

Charlotte THORE, Conseillère municipale de ST GERMAIN DE LONGUE CHAUME, membre titulaire, Présidente

Céline MARILLEAU, Conseillère municipale de FENERY, membre titulaire, 1ère Vice-Présidente

Ludovic HERAULT, Maire d'ADILLY, membre titulaire, 2ème vice-président

Fanny CHAUSSERAY, Conseillère municipale d'ADILLY, membre titulaire

Alexandre MARTIN, Maire de FENERY, membre titulaire,

Arnaud TOURNIER, Adjoint de ST. GERMAIN DE LONGUE CHAUME, membre titulaire

Patricia BERTIN, Conseillère municipale d'ADILLY, membre suppléante

Charleen FAUCHER, Conseillère municipale de FENERY, membre suppléante

Bernard MIMEAU, Maire de ST GERMIN DE LONGUE CHAUME, membre suppléant.

La participation des communes aux charges du syndicat est calculée selon le prorata du nombre d'élèves accueillis par l'école.

L'effectif total au 1er septembre 2020 est de 62 élèves répartis comme suit :

19 élèves pour ADILLY

16 élèves pour ST. GERMAIN DE LONGUE CHAUME

23 élèves pour FENERY

4 élèves hors communes.

En 2020, les collectivités ont contribué à hauteur de 750€ par élève.

Chaque commune s'est acquittée de 2 356,62 € pour la location du restaurant scolaire.

Cantine :

Tarif : 2,50 euros pour les élèves, 3,62 euros pour les adultes.

La Communauté de Communes PARTHENAY-GATINE met à la disposition des familles l'utilisation de la carte CVQ pour la facturation de la cantine.

Les familles alimentent, soit sur le portail numérique de la Communauté de Communes de PARTHENAY, soit à la mairie de FENERY, un compte « restauration scolaire ».

Les élus ont fait le choix de proposer aux enfants des menus élaborés avec un maximum de produits locaux, frais et bio. Les repas sont cuisinés sur place par les agents, ce qui permet d'éliminer au maximum les produits de conserve et congelés.

Le comité syndical s'attache à atteindre les objectifs prévus par la loi EGALIM, notamment, 50% de produits de qualité et durables, avec au moins 20% de produits biologiques.

La crise sanitaire due à la circulation du virus COVID 19 a contraint le service de restauration scolaire à une réorganisation. La Collectivité a dû recourir au recrutement d'agent sous contrat et à une augmentation du temps de travail d'un second agent.

Transport scolaire :

La Région Nouvelle Aquitaine organise et régleme le transport scolaire.

Le SIVU a signé avec la Région Nouvelle Aquitaine une convention définissant les modalités de fonctionnement et de financement des transports scolaires.

Les inscriptions à ce service se font

- soit directement à la Région Nouvelle Aquitaine via le module d'inscription et de paiement en ligne accessible sur le site www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

- soit auprès des mairies où il est possible de retirer les imprimés « papier » d'inscription.

La tarification scolaire, harmonisée à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine, prend en compte le quotient familial dans le calcul de la part familiale. Le SIVU ADILLY FENERY ST GERMAIN prend en charge 50% de la part restant due par les familles.



Enfance jeunesse

Jeunesse & citoyenneté

L'accueil d'un stagiaire

L'équipe municipale, notamment Marie notre employée communale, a eu l'occasion de partager son savoir avec un stagiaire, prénommé Nathan, qu'elle a accueilli pendant 3 semaines.

Ce dernier tenait à découvrir le fonctionnement d'une collectivité travaillant au plus près de la nature et ayant comme travail la mise en place d'un projet « le jardin autonome partagé ».

Ce fut un réel plaisir de pouvoir permettre à Nathan d'effectuer son stage dans notre commune.

Le dispositif argent de poche

Cette année encore, la municipalité a pu reconduire le dispositif argent de poche.

C'est sous la base du volontariat que 5 jeunes, résidant sur Fénerly, ont su braver les caprices de la météo revêtus de leur tenue de pluie pour apporter leur contribution à l'embellissement de notre bourg.

Flora, Elsa, Louise, Lucas & Fabien ont décapé et repeint les balustres de la place communale.

Tous étaient ravis de leur expérience qui pour certains était une reconduite et pour d'autres une première expérience.

La commune envisage de reconduire l'expérience en 2021, alors si vous avez 16 ans et moins de 18 ans ce dispositif peut vous convenir.



L'heure des vacances a sonné !!!!

C'est pour annoncer les vacances de la Toussaint que le vendredi 16 Octobre s'est organisée une soirée ludique à la salle de Fénerly.

Violette NETZER, référente jeunesse de la MPT de Châtillon Sur Thouet & de la CCPG, aidée des équipes municipales d'Adilly & Fénerly, a orchestré une soirée jeu/nes à travers un quizz TTMC (tu te mets combien) destiné aux 10-18 ans. Ils étaient 32 jeunes à répondre présents et à tester leur culture générale.

Dans le strict respect des gestes barrières, les enfants se sont prêtés au jeu sous le regard de quelques adultes ravis de voir nos jeunes aussi concentrés que décontractés sur un thème de la vie quotidienne.

Tous souhaiteraient reconduire l'expérience à travers des activités choisies par leurs soins.

Les communes d'Adilly et de Fénerly ont à cœur d'écouter leurs jeunes.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous transmettre vos idées, vos envies ou vos projets.





Enfance jeunesse

L'école Le Chêne de la Bie

L'école Le-Chêne-de-la-Bie, regroupement pédagogique des trois communes Adilly, Fénerly et Saint-Germain-de-Longue-Chaume, accueille en cette rentrée 2020, 60 élèves de la Petite Section au CM2.

Après une fin d'année scolaire 2019-2020 mouvementée, c'est avec plaisir que les écoliers ont retrouvé leur classe et leurs habitudes de travail. Même si les protocoles sanitaires mis en place au sein de l'établissement modifient toujours son fonctionnement, il n'en demeure pas moins que les projets de l'année se dessinent...

Les 24 élèves de maternelle, encadrés par leur enseignante Marie VINCENT, ainsi que Claudie JUNEAU et Maïté CRISCENZO les ATSEM, profitent du bel espace jardin de l'école pour faire classe dehors tous les jeudis matin.

Les 20 élèves de CP-CE1-CE2, encadrés par Morgane DELSALLE leur maîtresse, ont débuté l'année scolaire avec des interventions de découverte du basket.

Les 16 élèves de CM1-CM2, encadrés par Mathilde Marsault et Émilie RIOUX les enseignantes, ont participé au Tour de France durant le mois de septembre avant de prendre la mer pour un tour du monde virtuel avec le Vendée Globe.

D'autres belles actions vont suivre tout au long de l'année, sur le thème du sport et du bien-être : équitation pour les élèves de maternelle et de CP ; Yoga ; Acrobranche ; Danse et vélo pour les plus grands...



Les horaires de la garderie sont les suivants :
De 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 les lundis,
mardis, jeudis et vendredis.
De 7h30 à 8h50 et de 12h00 à 12h30 les mercredis
(gratuit de 12h à 12h30)

Possibilités de dérogations à partir de 7h15 le matin et
jusqu'à 19h00 le soir pour un coût de 80€ par an et
par enfant en plus du coût des présences qui est selon
les quotients familiales des familles.

Temps activités périscolaires APS de 15h45
à 16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis
(gratuit à ce jour)



Enfance jeunesse

••• APE de l'école Le Chêne de la Bie

L'école du Chêne de la Bie accueille cette année 62 enfants pour 46 familles.

L'association des parents d'élèves a été renouvelée mi-septembre, 13 parents bénévoles vont s'investir pour organiser les nombreuses manifestations prévues et à prévoir.

Tous les parents sont invités à les rejoindre pour leur apporter leur aide.

L'année 2019/2020 a été marquée par un événement sanitaire important, ce qui a modifié et annulé les différents projets et manifestations prévues.

Pour cette nouvelle année scolaire, en raison des conditions sanitaires actuelles, certaines manifestations se voient quelque peu modifiées.

Auront toujours lieu :

- la vente de produits à base de miel



- la vente de brioches



- les tickets U / Leclerc / Jouet Club



- la vente des pizzas (...)



Quelques nouveautés également :

- la vente de sapins de Noël



- la fête de Noël transformée

- le cabaret revisité (...)

Le calendrier pour cette année reste incertain, mais nous ne manquerons pas de vous en faire part car ne perdons pas de vue l'objectif : l'animation de l'année scolaire et la recherche de fonds pour financer les sorties et activités de nos enfants.

L'APE ne manque pas d'imagination !!

Effectifs et répartitions des classes :

| Marie | | | Morgane | | | Mathilde – Emilie (mercredi) | |
|-------|----|----|---------|-----|-----|------------------------------|-----|
| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 3 | 10 | 11 | 6 | 8 | 8 | 9 | 7 |
| 24 | | | 22 | | | 16 | |



Composition du Bureau :

Présidente : Elise ALBERT
Vice-présidente : Fanny CHAUSSERAY
Trésorière : Charlotte THORE
Vice-trésorière : Laëtitia ROUSSELIN
Secrétaire : Leïla PAPOT
Vice-secrétaire : Laëtitia MASSÉ

Membres actifs : Alissia BOULENOUAR, Mélina BRUNET, Tony DIEUMEGARD,
Anthony DOUX, Mylène GIRARDEAU, Maggy LETOURNEUR, Aurélie ROY



ape.fenery@orange.fr



ape du chêne de la vie



Enfance jeunesse

Association les P'tits Teuf

2020, que dire de cette année si particulière ...

Elle nous a fait prendre conscience de la valeur des choses et de l'importance à accorder aux biens êtres des siens et de ses amis.

Comme la plupart, l'association les P'tits Teufs n'a pu mené aucune action durant ces 12 derniers mois mais a tout de même tenu à contribuer au téléthon 2020 en faisant un don de 100 €.

Les enfants ont eu l'occasion de se rencontrer lors d'une matinée courant Octobre pour se divertir à travers des jeux de société et des jeux extérieurs.

Ces derniers étaient ravis de ce moment d'échange et souhaitent reconduire l'expérience.

L'association espère pouvoir accueillir de nouveaux adhérents résidant ou non sur la commune âgés de 8 ans minimum.

Elle vous donne d'ores et déjà RDV le :

**1er mai 2021 pour son son vide grenier
&
le 21 novembre 2021 pour le téléthon.**

Coordonnées de l'association : Isabelle GARDAIS, présidente : cedric.gardais@orange.fr.

Toute l'équipe des P'TITS TEUFS vous souhaite une bonne année 2021.





Sébastien ROUX

ELECTRICITE Générale et Tertiaire
Nouvelles énergies
Chauffage - Plomberie - Sanitaire

La Germanie 79450 FENERY
☎ 05 49 94 10 40 - 06 73 11 99 51
roux.electricite79@orange.fr

SIRET : 507 563 427 00016 - APE : 4321 A



Association communale



Association Intercommunale Sport- Loisirs



Depuis le vendredi 25 septembre 2020, les séances de sport ont repris. Compte tenu des contraintes imposées par la distanciation sociale, l'activité se déroule dans les salles des fêtes d'Adilly et St Germain de Longue Chaume afin de disposer de suffisamment de place.

30 séances sont prévues, le vendredi matin de 9h30 à 10h 30 pendant la période scolaire.
Du 25 septembre au 18 décembre 2020 à la salle des fêtes de St Germain
Du 8 janvier au 9 avril 2021 à la salle des fêtes d'Adilly
Du 30 avril au 18 juin 2021 , alternance des lieux....

La cotisation est ramenée à 75€, pour cette année. Nous remercions les 4 communes pour leur soutien financier et le prêt des salles par 2 communes.

Le nombre d'adhérents est composé de 22 personnes, entraînées par un sympathique éducateur sportif, Morgan Richard salarié du GESA.

Vous êtes invités à venir découvrir ces activités, gratuitement sur 3 séances.

Renseignements auprès des membres du bureau :

| | | |
|---------------------|-----------|----------------|
| Sylviane Hérault | Adilly | 06 34 39 28 16 |
| Geneviève Lhériteau | Adilly | 06 17 72 81 39 |
| M.Jeanne Lumineau | Amailloux | 05 49 95 57 12 |
| J.Michel Lumineau | Amailloux | 06 82 40 03 34 |
| Monique Marilleau | Fénerly | 06 06 48 36 57 |
| Hélène Guérin | Parthenay | 06 30 62 81 93 |



Assemblée générale du 11-09-2020



Nous vous offrons nos meilleurs vœux pour 2021 ainsi qu'une bonne santé.

La vie qui chante

L'année 2020/2021 sera pour l'association une année de veille, covid oblige nous vous informerons de nos reprises de concert dans les mois à venir
Merci à tous et à bientôt





Association communale

Comité des fêtes

Les contraintes sanitaires de la COVID 19 ne nous ont pas permis cette année d'organiser notre traditionnelle fête du 14 juillet.

Mais le comité des fêtes de la brie regroupant Adilly, Fénerly et Saint Germain de Longue Chaume a souhaité rassembler ses habitants en organisant, le jeudi 27 août à Adilly, une animation dans le cadre des soirées du patrimoine.

La soirée a démarré par une restauration avec Food Truck « galettes saucisses ». Un coin boisson permettait également quelques ravitaillements.



En clôture de cette soirée : un concert de Billie Godfrey & the Secret Gardeners.



Billie Godfrey, chanteuse et compositrice britannique, a chanté avec de nombreux musiciens reconnus mondialement (Lionel Richie, Prince, Adele...).

The Secret Gardeners, composé de trois musiciens de Parthenay et de Thouars : Eric Sauvêtre (batterie), Didier Marquet (piano) et François Naudin (basse).



Malgré quelques gouttes de pluie, la soirée fut appréciée de tous.



Information

Dons du sang



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES
DES COMMUNES DE
ADILLY – CLESSE – FENERY – ST GERMAIN
(Siège social : mairie de CLESSE 79350)

En raison de la COVID19, l'activité de notre association est un peu réduite, plusieurs événements ont dû être annulés : assemblée générale, concours de belote, etc...

Le principal a toutefois été maintenu : notre motivation pour le don du sang !

Nous souhaitons mettre en avant les **18 nouveaux donneurs** qui se sont présentés cette année dans des conditions, reconnaissons-le, assez particulières.

Chacune des collectes pendant ou hors confinement a été une réussite.
Celle du 27 mars en plein confinement et celle du 4 juin juste après ont rassemblé chacune **85 personnes**. Bravo !



Florian est un des nouveaux donneurs de l'année : merci à eux, comme aux fidèles.

Voici les dates des collectes 2021
organisées à CLESSE de 16 h à 19 h :

Vendredi 8 janvier 2021
Lundi 29 mars 2021
Vendredi 4 juin 2021
Vendredi 13 août 2021
Vendredi 22 octobre 2021

Nous comptons encore sur vous ...

La demande en plasma reste aussi très forte.

Contactez Jean-Claude GINGREAU
au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53
ou jean-claude.gingreau@orange.fr
pour prendre rendez-vous sur le site de Niort.

Pour tout autre renseignement vous pouvez aussi joindre notre président
Christian SOULARD au 05.49.72.11.30 ou par mail : christiansoulard79@sfr.fr



Information

Le tri selectif

Rappel sur les consignes de tri !

**En cette période de crise sanitaire
le tri des déchets doit rester notre priorité,
Ensemble maintenons nos efforts !**

| | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Dans le bac jaune</p> <p>Tous les emballages en plastique, carton et métal, + tous les papiers.</p>  | <p>Borne à verre</p> <p>Tous les emballages en verre.</p>  | <p>Dans le bac gris</p> <p>Ordures ménagères : Mouchoir, petits objets non électronique, vaisselle jetable.</p>  |
| <p>Pour les déchèteries de Parthenay, Amailloux et Thénezay retrouvez tous les horaires sur le site internet : www.cc-parthenay-gatine.fr</p> | | |

Depuis quelques mois,
de nouveaux objets ont fait leur apparition dans notre quotidien :
Les masques, gants et mouchoirs sont TOUJOURS à déposer dans le bac gris. Nous vous invitons dans la mesure du possible à privilégier les masques lavables et réutilisables qui génèrent moins de déchets.

#CORONAVIRUS
Que faire de mes déchets ?

Mouchoirs, gants
et masques à usage unique





Dans un sac
plastique dédié et
résistant, à fermer
et à garder 24 heures



Jetez le sac
dans la poubelle
des ordures
ménagères



JAMAIS
dans votre
bac de tri

#RestezChezVous | ©ITEO



CITEO

Service déchets ménagers

7 rue Béranger, 79200 Parthenay - Tél. : 05 49 94 90 13
Mail : dechets@cc-parthenay-gatine.fr
www.cc-parthenay-gatine.fr

Les jours et horaires d'ouverture des déchetteries

DECHETTERIE de PARTHENAY : Les Coteaux

ÉTÉ (du 1er Avril et 30 Septembre) :

LUNDI : 14h00 à 18h15

MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI : 9h00 à 11h50 et 14h00 à 18h15

HIVER (du 1er Octobre au 31 Mars) :

LUNDI : 14h00 à 17h45

MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI : de 9h00 à 11h50 et 14h00 à 17h45

DECHETTERIE d'AMAILLOUX : Bas Fombrenier

LUNDI : 9h00 à 11h55

VENDREDI : 9h00 à 11h55

SAMEDI : 14h00 à 17h25

DECHETTERIE de THENEZAY

LUNDI : 14h00 à 17h25

MERCREDI : 9h00 à 11h55

VENDREDI : 14h00 à 17h25



L' équipe municipale